

**PLATEFORME INDIVIDUELLE
CABRI SPÉCIALE ESCALIER**

POSSIBILITÉ DE SE POSITIONNER AU DESSUS D'UN OBSTACLE D'UNE HAUTEUR JUSQU'À 51 CM MAXIMUM

LARGEUR DE 57 CM POUR LE PASSAGE DE PORTE - POSSIBILITÉ DE TRAVAILER DANS LES ANGLES

DÉCRET 2004-924 / NORME PIRL

1

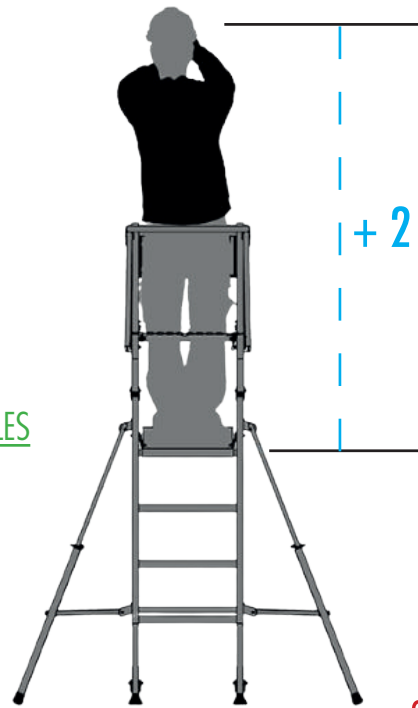


AUTO-STABILISÉ

ROUES Ø 200 M

GOUPILES IMPERDABLES

DÉMONTABLE



HAUTEUR DE TRAVAIL = HAUTEUR DE PLANCHER + 2 MÈTRES

2



N°	DÉSIGNATION	DIMENSION	POIDS (Kg)	CHARGE UTILE	FINITION
1	Cabri (1 marche hauteur de travail)	Hauteur de travail : 2.55 m Hauteur de plancher : 0.55 m Encombrement au sol : Lg 0.78 x Larg. 0.57 Plancher antidérapant : 0.52 x 0.48 m	27	150	Galva
2	Cabri (Avec sa rehausse, 3 marches)	HT de travail sans rehausse : 2.55 m HT de travail rehausse installée : 2.80 m	39		

PHOTOS NON CONTRACTUELLES